

Moudon, le 8 décembre 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 décembre 2021
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 10/21

Demande d'un crédit de CHF 293'000.- pour la réfection et l'aménagement de la chaussée et mise en séparatif des canalisations de la rue des Terreaux

- vu le préavis de la Municipalité No 10/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection et d'aménagement de la chaussée et des canalisations de la rue des Terreaux,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 293'000.- TCC, dont à déduire toute participation ou subside de tiers,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan des services,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 30 ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Michel Bula



Nicole Wyler